



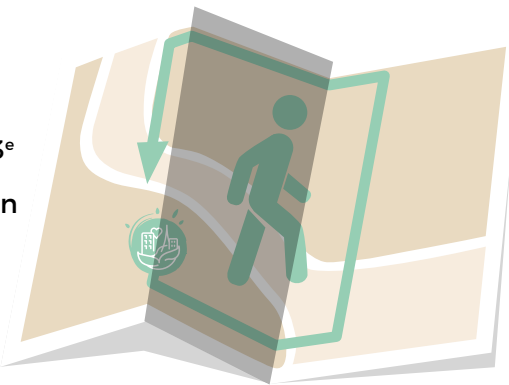
BALADE URBAINE CLIMAT



	Air
	Biodiversité
	Chaleur (forte)
	Déchets
	Eaux
	Économie circulaire
	Économie d'énergie
	Espace public - Aménagement
	Mobilité
	Rénovation thermique
	Social
	Végétalisation

Le parcours	4
Éco-rénovons Paris	6
Rue Dieulafoy	9
Square ombragé	10
Rue végétalisée	12
Façades végétalisées	13
Cour Oasis	14
Rétention des eaux pluviales	16
Éco Quartier	19
Petite Ceinture	20
Jardin promenade	23
Projet de rénovation thermique école	24
Jardin calme et ombragé	26
Jardin et jardin partagé	28
Rénovation thermique	30
Ressourcerie	32

En 2018, le Conseil de Paris adoptait le 3^e opus du Plan Climat de Paris. Ce document dessinait une vision à l'horizon 2050, les principales actions par domaines à mener d'ici 2030, ainsi que les plaidoyers à porter au niveau de différentes instances pour mener Paris vers la neutralité carbone et des réponses adaptées aux évolutions climatiques.



En 2022, la Ville de Paris engage la révision¹ du Plan Climat dans un triple objectif : plus vite, plus local, plus juste. Tout en maintenant le cap de la neutralité carbone, d'un territoire 100 % EnR et adapté aux changements climatiques en 2050, cette révision s'inscrit dorénavant dans le triptyque :

- Accélération de l'action
- Territorialisation
- Renforcement du volet social du plan climat

Ouvrant la discussion sur les priorités d'actions des six prochaines années et des besoins pour une action de tou.te.s et à tous les niveaux, des balades urbaines climat sont proposées entre octobre et décembre 2022 afin de donner à voir les réalisations à l'échelle de l'arrondissement, mais aussi d'évoquer les projets et les expérimentations en cours sur le territoire. Ces déambulations permettront de s'exprimer aussi bien sur les îlots de fraîcheur, la rénovation thermique des bâtiments, l'aménagement de la ville et du quartier, la végétalisation de l'espace public et la biodiversité, la préservation de la ressource en eau, la mobilité, les énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air, les déchets et l'économie circulaire, l'agriculture urbaine ou encore l'alimentation durable.

Elles sont généralement composées d'une dizaine d'étapes, réparties sur un parcours de 2 km environ. Réactions, ressentis et propositions seront collectés pour contribuer à la rédaction du Plan Climat 2024-2030.

¹Conformément à l'article L.229-26 du code de l'environnement, les Plans Climat-Air-Energie-Territoriaux (PCAET) des collectivités doivent être réajustés tous les 6 ans.

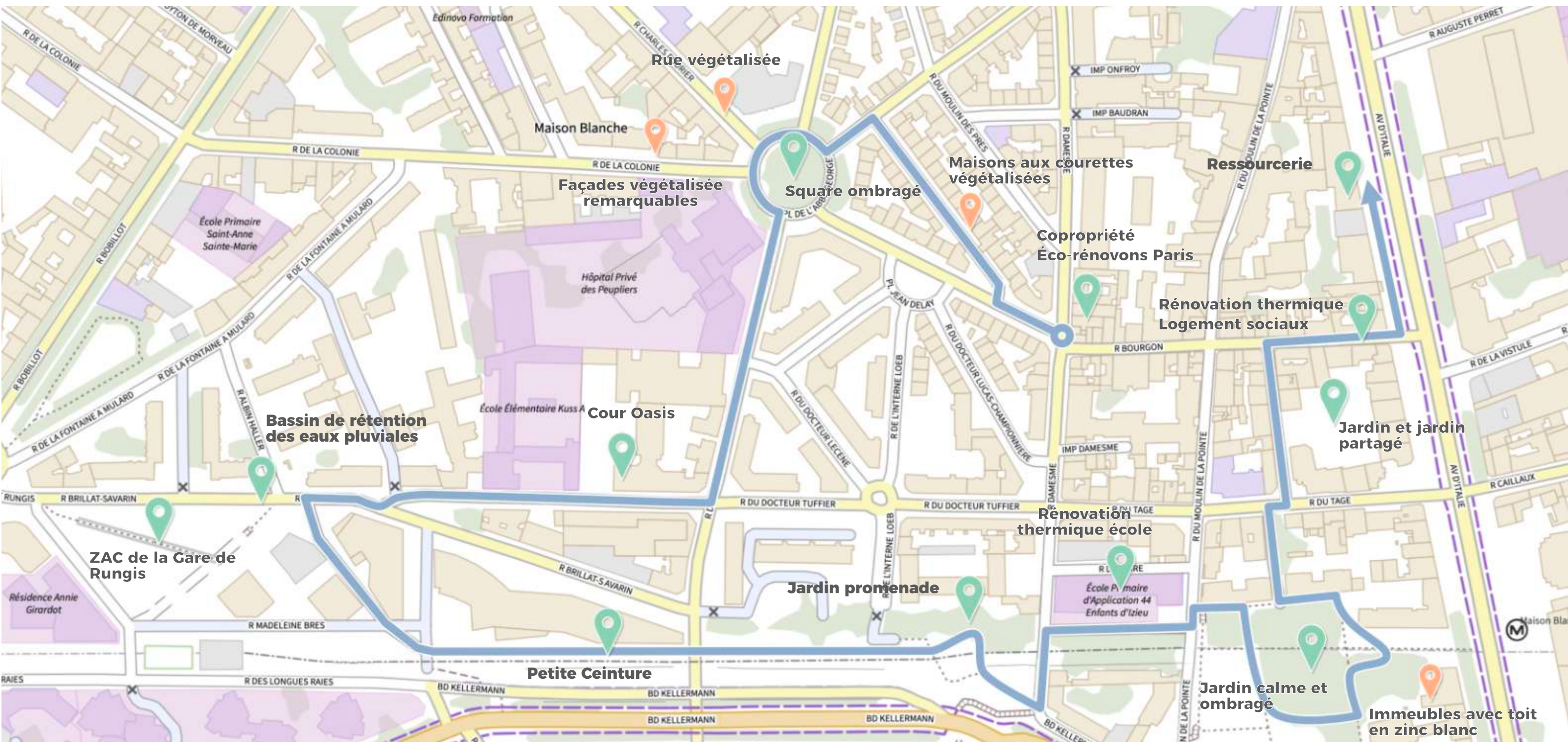
Le parcours

Objectifs

Adaptation au changement climatique et préservation de la ressource en eau. Développer les îlots de fraîcheur.

12 étapes + 4 points d'intérêt

Longueur : 2,5 km environ





Copropriété de 5 logements

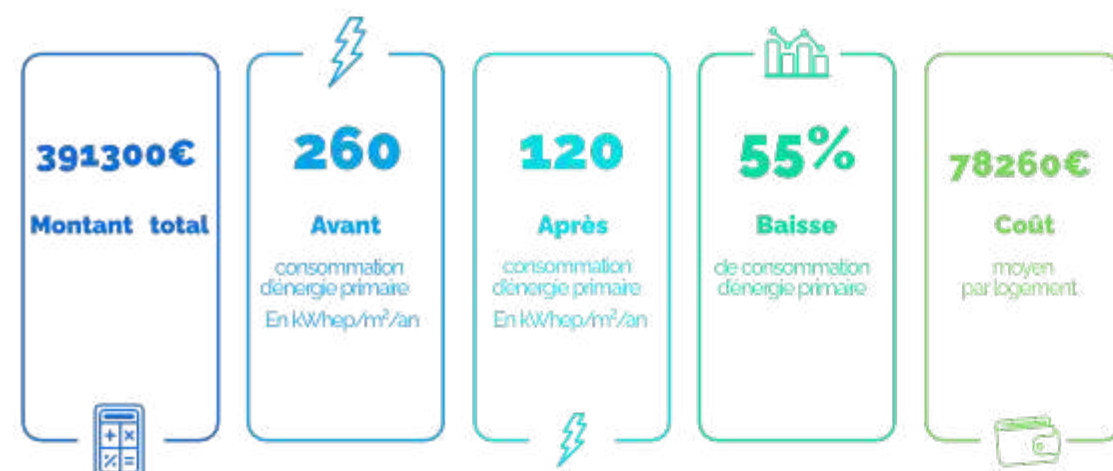
Construction 1979

Rénovation et isolation des façades

Remplacement des verrières sur ossature aluminium, en double vitrage performant. Isolation sous enduit du pignon sud.

Isolation de la toiture

Réfection de l'étanchéité et isolation de la toiture terrasse, couverture ventilée en zinc pour les acrotères et allèges inclinées.



Le kWhép (kilowatt/heure d'énergie primaire) est l'unité de mesure utilisée dans la réglementation thermique ou lors d'un diagnostic de performance énergétique. Contrairement au kWh électrique facturé, le kWhép tient compte de l'énergie nécessaire à la production et au transport de l'électricité.

Source : [Agence parisienne du climat](#)

CoachCopro

Gratuite et indépendante, [CoachCopro](#) est la plateforme d'accompagnement des copropriétés dans leurs projets de rénovations énergétiques. Elle a été développée par l'Agence Parisienne du Climat en 2013, puis déployée depuis dans de nombreux territoires de France métropolitaine.

37, rue Damesme

Éco-rénovons Paris est un programme de la Ville de Paris qui vise à encourager la rénovation énergétique des immeubles d'habitat privé, réduire leur impact environnemental et lutter contre la précarité énergétique.

En 2018, à la clôture des appels à candidature, 536 copropriétés représentant près de 33 000 logements ont été reçues lauréates dans le dispositif Éco-rénovons Paris.

Pour poursuivre et accélérer la dynamique engagée sur la massification de la rénovation des logements, la Ville de Paris vient de lancer le dispositif Éco-rénovons Paris 2, un programme qui permet aux copropriétaires de bénéficier d'aides ainsi que d'un accompagnement gratuit dans le cadre d'un projet de rénovation globale.

L'objectif : rénover 22 500 logements privés d'ici 2026, soit près de 2,5 fois plus qu'Éco-rénovons Paris 1.

Le programme **Éco-rénovons Paris 2** est doté de plus de moyens et d'un budget à hauteur de 58 millions d'euros pour aider les copropriétaires à financer leurs travaux et bénéficier d'un accompagnement personnalisé. L'Agence Parisienne du Climat est la porte d'entrée unique pour accéder à ce dispositif.



Rue Dieulafoy

Le quartier Maison-Blanche / Abbé Hénocque a été préservé des travaux d'urbanisme inspirés du modernisme des années 60, ce qui lui a permis de conserver un charme singulier et provincial. Construits sur les anciennes carrières, petits lotissements et cités ouvrières ont gardé les particularités liées à la fragilité des terrains aux sous-sols instables. Percée en 1912, la rue Dieulafoy est un passage remarquable typique du vieux XIIIe. Les enduits colorés récents évoquent les micro-quartiers anglais ou hollandais.

Au début du 20^e siècle, des ensembles de petites maisons souvent en brique, villas et cités ouvrières, sont construits et des associations philanthropiques ou patronales mènent une action commune pour l'éradication des îlots insalubres.

Le quartier fait l'objet d'expérimentations sur les plans architectural et social. Ainsi, de nombreux terrains sont cédés à faible prix par la Ville à la Fraternelle des employés des Chemins de fer. Des lotissements ouvriers voient le jour entre 1908.

Parallèlement, des opérations plus spéculatives de petits investisseurs privés donnent naissance à des projets comme celui de la rue Dieulafoy, cas

rare, à l'époque, de construction de pavillons individuels à destination d'une classe moyenne dans un arrondissement plutôt populaire et ouvrier. Au voisinage de l'hôpital de la Croix-Rouge devenu l'hôpital privé des Peupliers, l'opération immobilière menée vise alors le personnel de la clinique. Le projet clef en main est conçu pour séduire une clientèle un peu plus aisée que la population des deux lotissements voisins, groupe Peuplier et îlot Roussel, sans pour autant être en mesure d'acquérir un terrain et d'y bâtir une résidence en faisant appel à un architecte.

Square ombragé



Place de l'Abbé Hénocque

Superficie **680 m²**

Date de création **1932**

De forme circulaire, la place présente un diamètre de 70 mètres accueillant un square en son centre. Elle est située au cœur du quartier de la Maison-Blanche et est entourée d'un quartier de petits pavillons ouvriers, construits au début du XXe siècle.

La Bièvre passe sous la place et contourne la Butte-aux-Cailles par l'ouest.



Rue végétalisée



Rue Charles Fourier

Projet lauréat du budget participatif 2018

Livré en mars 2021

*Le projet proposait l'installation de **30 arbres en pots** entre la place Abbé Georges Hénocque et la rue Bobillot (côté numéros pairs). Cette installation a pu se faire sous réserve de l'existence de porteurs de projet pour l'entretien des futurs végétaux.*



Façades végétalisées

Rue de la Colonie

Sis aux n° 71-73 et 75 de la rue de la Colonie, deux immeubles présentent des façades végétalisées remarquables.

La proximité du lit de la Bièvre favorise certainement l'alimentation en eau des végétaux (lière grimpant, glycine)



École polyvalente Küss

Les cours de récréation des écoles et collèges parisiens sont progressivement transformés en cours oasis.

L'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous. La cour de récréation est en effet un microcosme social. Son aménagement et son usage peuvent véhiculer les valeurs citoyennes et républicaines : respect des autres et notamment égalité fille-garçon, respect de l'environnement et vivre ensemble.

Cette initiative est issue de la stratégie de résilience de Paris, adoptée au conseil de Paris en septembre 2017, visant à renforcer la capacité du territoire à faire face aux grands défis climatiques et sociaux du XXI^e siècle.



Photo : [Ville de Paris](#)

« S'il est encore trop tôt pour un retour d'expérience global de la cour Oasis de notre école, les retours des habitants des logements mitoyens à la cour indiquent une forte baisse du nombre de décibels lors des récréations.

Dans les écoles qui bénéficient déjà de ces aménagements depuis plusieurs mois, les enseignants et des parents d'écoles indiquent « un vrai changement ! ». Ils ont le sentiment qu'il fait moins chaud que les années précédentes, les enfants sont plus sensibles au sujet de l'environnement et de nouveaux usages sont apparus dans la cour d'école. Le rapport filles / garçons a changé depuis la mise en place de certaines installations, comme les murs d'escalade. Avant la cour était monopolisée par les jeux de balle, désormais l'occupation de l'espace est plus équilibrée. »

Source : [ECPE 75](#)

Le rôle du CAUE de Paris

Le CAUE de Paris accompagne, depuis toujours, les établissements scolaires dans la définition de leurs projets de réaménagement de cour de récréation. Depuis 2017, il s'est engagé dans le projet des cours Oasis avec la Ville de Paris. Dans ce cadre plusieurs actions sont menées : ateliers de co-conception, formations des professionnels, chantiers participatifs...

Qu'est ce qu'une cour oasis ?

Définition, enjeux et objectifs

Il n'y a pas une cour Oasis, mais bien des cours Oasis, car c'est avant tout une question de contexte ! Si les "ingrédients" sont les mêmes, chaque école, chaque cour, chaque équipe donne lieu à un projet spécifique.

Les cours Oasis sont pensées comme des îlots de fraîcheur, proposant un espace mieux partagé par tous et axé sur le bien-être des enfants. Les cours rénovées proposent des espaces plus naturels, d'avantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements plus ludiques, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace. Les nouveaux usages proposés souhaitent répondre aux besoins fondamentaux des enfants et des adolescents de mouvement, d'exploration et de contact avec la nature.

- Mieux répartir les espaces de la cour pour équilibrer les occupations de tous les enfants : filles/garçons, grands/petits, énergiques/calmes
- Terrain de sport décentré, plusieurs espaces de jeu, création de boucle de circulation, de course ou de vélo en "sol dur"
- Désimperméabiliser et retrouver un sol vivant pour mieux gérer les eaux de pluie et favoriser la biodiversité

- Équilibrer les sols perméables et imperméables pour infiltrer directement l'eau de pluie, se déconnecter du réseau, enrichir les sols pour rétablir la trame brune
- Favoriser les matériaux naturels, biosourcés, réemployés
- Végétaliser la cour, avec des plantes accessibles aux enfants pour rafraîchir et explorer
- Proposer une offre ludique plus variée et moins centrée sur une structure de jeux unique
- Installer des espaces calmes et pédagogiques
- Installer des fontaines pour permettre aux enfants de boire facilement dans la cour et créer des zones d'ombre

La création d'une cour Oasis est une transformation globale qui va modifier les pratiques de la cour, c'est donc un grand changement pour l'école, les enfants, les équipes, les parents et les gestionnaires. Afin d'accompagner au mieux tous ces publics, de nombreux documents sont produits et mis à disposition par le CAUE de Paris.

Source : [CAUE de Paris](#)

Le livret de restitution pour la cour Oasis de l'école Küss est disponible sur le site du [CAUE de PARIS](#)

Rétention des eaux pluviales



ZAC de la Gare de Rungis

La ZAC Gare de Rungis a été pensée comme un modèle de développement durable. Une des premières mesures initiées concernait la récupération et la valorisation des eaux pluviales.

La récupération des eaux de pluie consiste notamment à récupérer les eaux de toiture afin de les valoriser à la fois pour arroser les espaces associés aux bâtiments et dans les réseaux sanitaires de deux bâtiments : l'immeuble de bureaux et la résidence étudiants/chercheurs.

En cas de pluviométrie très importante, les eaux excédentaires des bâtiments sont dirigées vers le jardin public et son bassin naturel qui servira pour l'arrosage du jardin.

De plus, lors de pluies exceptionnelles, 3% des eaux s'infiltreront en terre par un puits.

Un égout réservoir a également été aménagé pour récupérer les eaux pluviales des voiries et les stocker afin d'éviter de surcharger les réseaux d'assainissement existants en cas d'orage, ce qui est fréquent dans ce quartier de Paris situé dans la vallée de la Bièvre.

Bassin d'Austerlitz



Chantier en cours

Le projet est cofinancé par la Ville de Paris, l'Agence de l'eau Seine Normandie et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP).

Il vise à réduire drastiquement les rejets d'eaux polluées dans la Seine afin que les athlètes des Jeux 2024 puissent y nager, avant l'ouverture de plusieurs sites de baignade grand public en 2025.

La Ville de Paris a notamment prévu la construction d'un bassin de stockage-traitement-restitution à Austerlitz et de collecteurs en bord de Seine, un projet d'une taille exceptionnelle, inédite dans une ville aussi dense et contrainte que Paris.

Terminé, ce bassin pourra recueillir 46 000 m³ d'eau, soit l'équivalent de 12 piscines olympiques.

Ce projet comprend la construction :

- d'un bassin de stockage-traitement-restitution des eaux de 46 000 m³, de 50 m de diamètre et de 30 m de profondeur, situé sous le square Marie Curie, avec des parois moulées profondes de 62 m et des barrettes de 80 m ;
- d'un ouvrage de prise d'eau ou puits de chute (le puits Valhubert), situé en bord de Seine, raccordé au déversoir d'orage de la rive gauche, avec des parois moulées profondes de 50 m ;
- d'un ouvrage de prise d'eau (le puits Tournaire), situé le long de la voie Mazas et à proximité de la Seine, raccordé à 2 déversoirs d'orage existants de la rive droite, qui servira de puits de sortie du microtunnelier ;
- d'un collecteur ø 2 500 mm, d'une longueur de 625 m, reliant ces 3 ouvrages, qui sera réalisé par microtunnelage sous la Seine.





Éco-quartier

L'éco-quartier de la ZAC de la Gare de Rungis a été pensé comme un site pilote en matière d'environnement et de développement durable.

Réalisé sur les terrains de l'ancienne gare de marchandises, le projet d'aménagement devait répondre à certaines exigences.

Désenclaver le territoire

Construire des bâtiments économes en énergie

Assurer une mixité urbaine

Aménager un jardin



Trois principaux objectifs environnementaux ont été définis à l'échelle de l'éco-quartier.

Limiter la circulation automobile à l'intérieur du quartier : réduction drastique du nombre de places de stationnement (public et privé) pour favoriser les modes de mobilité douce.



ZAC de la Gare de Rungis

Réduire les consommations : raccordement au réseau de chaleur de la CPCU, recours à l'énergie solaire afin d'atteindre une consommation de 50 kw/h/m²/an afin de répondre aux exigences du Plan Climat et de la réglementation thermique de référence de l'époque la RT 2005.

Gérer les eaux pluviales et économiser l'eau potable : un système de récupération et de valorisation des eaux pluviales permet l'arrosage des jardins privatifs, du jardin Charles Trenet et pour l'alimentation des sanitaires des bureaux et de la résidence universitaire. La consommation d'eau potable est réduite de 50% environ pour l'ensemble de l'éco-quartier.





Superficie **12234 m²**

Le tronçon de la petite ceinture dans le 13^e fait le lien entre trois jardins, le jardin de la Poterne des Peupliers, le jardin du Moulin de la Pointe et le jardin Charles Trenet qui a ouvert au printemps 2015.

*La petite ceinture suscite un vif intérêt des habitants, **73 idées** regroupées sous la proposition «**Reconquête de la Petite Ceinture**» ont été déposées au budget participatif.*



Suite à un accord entre la Ville de Paris et SNCF-Réseau, le tronçon de la Petite Ceinture situé à proximité de l'écoquartier de Rungis a été réaménagé en 2015 pour rendre cet espace aux Parisiens.

La Petite ceinture, par son identité ferroviaire et écologique, sa continuité linéaire, est un élément essentiel du patrimoine de Paris. Le paysage actuel de la Petite Ceinture est le résultat d'une rencontre entre espace ferroviaire, nature et espace urbain. Les aménagements qui ont été réalisés sur la petite ceinture sont réversibles afin de ne pas compromettre d'éventuels futurs projets de transport.

Le tronçon de la petite ceinture dans le 13^e se situe en limite du nouveau quartier aménagé de la gare de Rungis et fait le lien entre les trois jardins que sont le jardin de la Poterne des Peupliers, le jardin du Moulin de la Pointe et le jardin Charles Trenet qui a ouvert au printemps 2015.

A l'occasion de l'ouverture de la petite ceinture le 23 janvier 2016, le projet proposé comprend :

- la création de 12 234 m² connectés aux trois jardins cités ci-dessus. Cet aménagement facilite l'accès des riverains au tramway T3 ;
- la valorisation du patrimoine ferroviaire parisien, véritable fil conducteur du paysage ; ce décor insolite permet de découvrir de nouveaux points de vue sur la ville ;
- la réalisation d'un espace de détente, avec pelouse, chaises longues, bancs...
- la préservation de la faune et de la flore typiques des friches industrielles et le renforcement d'un couloir écologique ;
- la création d'une prairie sèche et de massifs arbustifs ;

Aujourd'hui la démarche participative franchit une nouvelle étape avec la nomination d'un collectif pluridisciplinaire chargé de recueillir les envies et initiatives des usagers.

Ce collectif SUD nommé "Floquart & Dior" est composé d'architectes, paysagistes et artistes. Présents sur le territoire pour une durée de trois ans, ils sont mandatés pour réfléchir et définir avec vous les usages de la Petite Ceinture.

Source : [Mairie du 13](#)



Superficie : 1,45 ha



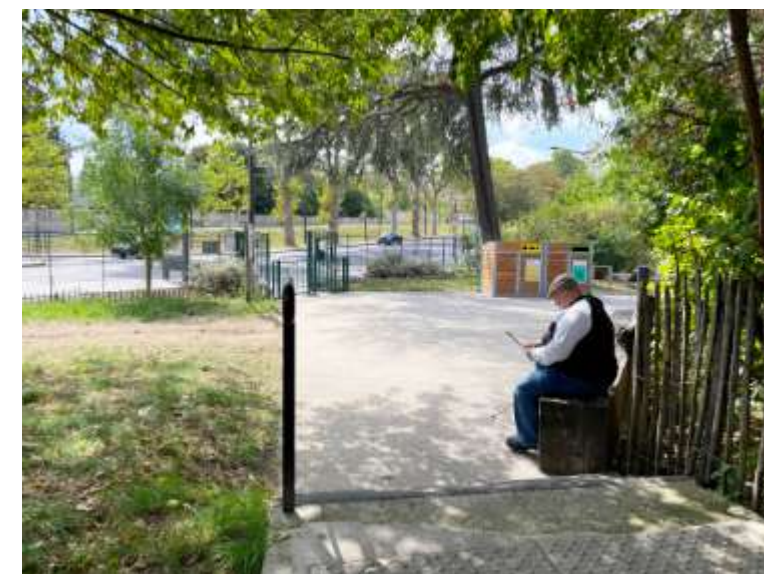
Jardin promenade

Date de création 1989

Le jardin de la Poterne des Peupliers est intégré à la petite Ceinture du 13ème (PC 13).

Superficie **3583 m²**

Jardin de la Poterne des Peupliers



Crédit photo : Christophe Noël - Ville de Paris

Projet de rénovation thermique école



2, place des 44 enfants d'Yzieu

École polyvalente des 44 enfants d'Yzieu

Projet lauréat du budget participatif 2017

Description de la proposition

Les écoles Ricaut maternelle, 173 Château des Rentiers élémentaire et **44 Enfants d'Izieu primaire** se mobilisent pour lutter contre le froid, dans les couloirs, salles et préaux des écoles.

L'équipe du Budget Participatif a évalué son projet à 525 000 €

Il paraît indispensable, pour les deux premières écoles, de remplacer le simple vitrage de toutes les portes et fenêtres par un vitrage plus isolant, et donc beaucoup plus solide, confortable et source d'économies substantielles.

La troisième école constate que certaines portes de l'école sont de réels « courants d'air » même fermées, et ce, malgré le double vitrage. Une rénovation complète doit être envisagée.





Jardin du Moulin de la Pointe

Superficie **1,45 ha**

Le jardin est créé en 1992, puis étendu en 2003 dans le cadre de la ZAC Tage-Kellermann.

Le jardin rappelle qu'autrefois un moulin se dressait à la pointe que le chemin formait à sa rencontre avec la route de Fontainebleau (ancien nom de l'avenue d'Italie).

De nombreux moulins, souvent à eau, étaient édifiés dans la vallée de la Bièvre, comme le moulin des Prés ou le moulin Jehan-de-la-Crolle, qui fonctionnaient grâce au courant de la rivière.



Estampe de Frédéric Le Clerc (1637 - 1714)

Source : [Paris Musées](#)



Crédit photo : Jean-Pierre Viguié



Crédit photo : Jean-Pierre Viguié





Des toits en zinc blancs

Un groupe d'immeubles d'habitation, sis rue du Colonel Dominé, présente des toits en zinc blancs, donc à fort albédo.

L'albédo est une grandeur physique sans unité. Compris entre 0 et 1, il caractérise l'aptitude d'une surface (solide, liquide ou gazeuse) à réfléchir le rayonnement qui lui parvient. Une surface d'albédo égal à 0 absorbe l'intégralité de la puissance lumineuse qu'elle reçoit. À l'inverse, une surface d'albédo égal à 1 en réfléchit l'intégralité.



Cela permet d'évoquer l'expérimentation **CoolRoof** sur le toit d'une école rue Louis Blanc (10^e), en juin 2017.

Après un an d'analyse des températures dans deux salles (celle au toit peint et une salle témoin), le bilan est édifiant :

- Le toit de la salle peinte en blanc est plus frais de 20°C que le toit non peint.
- A l'intérieur des classes situées sous le toit, la différence a atteint plus de 6°C.



Sortie par l'allée
Alexandre Vialatte

9, rue de l'industrie



Jardin et jardin partagé

Jardin Paul Nizan

Jardin partagé Mots et Merveilles

Superficie 1700 m²

Le jardin Paul Nizan se déploie sur deux niveaux reliés par une allée débouchant rue de l'Industrie.

En contrebas, au niveau de la rue, des salons de verdure invitent à la détente. L'un d'eux est réservé aux enfants en bas âge. Il comporte une borne fontaine et surtout une aire de jeux composée d'un banc en forme de xylophone et de petites huttes de saule vivant recouvertes par la végétation.

En hauteur, la prairie existante a été conservée et une pelouse est ouverte au public. Elle fait l'objet d'une gestion particulière qui est présentée grâce à une signalétique spécifique.

A l'abri de murs en calcaires datant du 19^e siècle, **le jardin partagé des Mots et Merveilles** borde les pelouses au sein du jardin.

Inauguré en 2007, il est géré par l'association Les Peupliers.

Jardinage collectif et Circul'Livres, de mars à octobre, tous les samedis :

- de 15h à 17h en Mars et Octobre
- de 16h à 19h en Avril et Septembre
- de 16h30 à 19h30 du 1er Mai au 31 Août

Ateliers de jardinage ouverts au public une fois par mois. Le programme est publié sur le [site de l'association](#).





Logements sociaux

Habitat Social Français

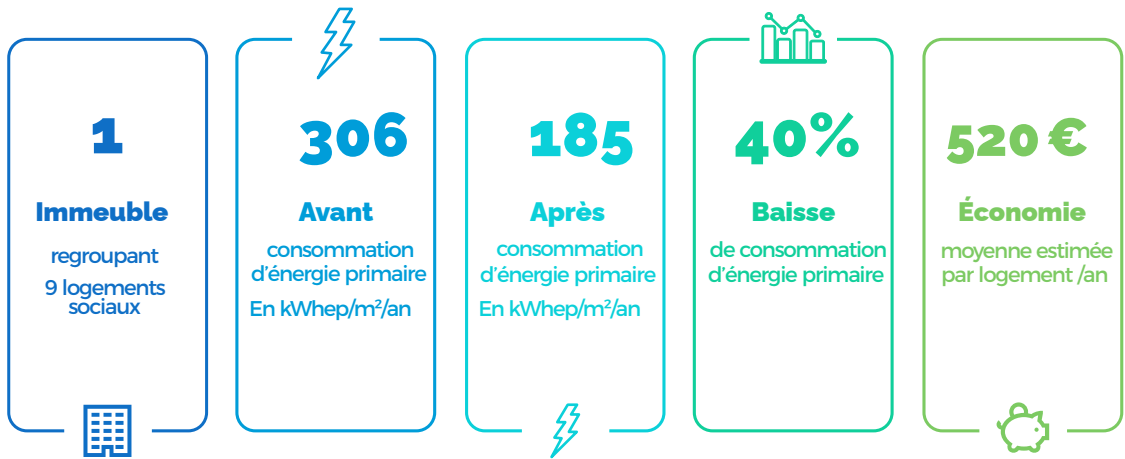
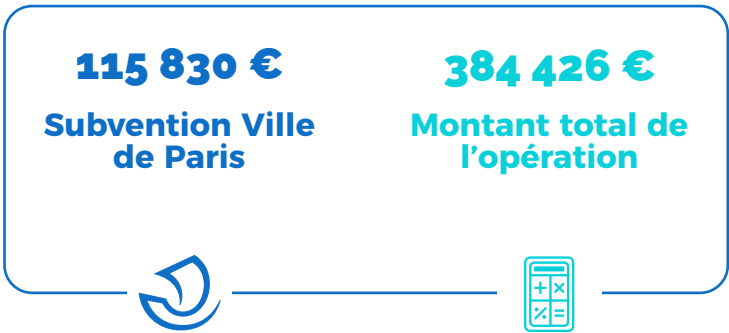
La résidence, constituée d'un bâtiment R+3 construit en 1983, comporte 9 logements PLA, d'une surface utile globale de 644 m² (585 m² habitables)

Chantier 2015

Le programme de réhabilitation Plan Climat Energie visant à améliorer les performances énergétiques de l'immeuble comporte notamment :

- le remplacement des menuiseries extérieures pour une amélioration thermique et phonique ;
- la transformation de la VMC auto-réglable en VMC hydro-réglable de type B ;
- la réfection de l'étanchéité des toitures terrasses accessibles ainsi que l'isolation des façades par l'extérieur ;
- l'amélioration de la production de chauffage avec le remplacement des convecteurs existants par des panneaux rayonnants ;
- la réfection des peintures et le remplacement de revêtements de sols.

Financement



Le kWh_{ep} (kilowatt/heure d'énergie primaire) est l'unité de mesure utilisée dans la réglementation thermique ou lors d'un diagnostic de performance énergétique. Contrairement au kWh électrique facturé, le kWh_{ep} tient compte de l'énergie nécessaire à la production et au transport de l'électricité.



[Site web](#)

Horaires d'ouverture :

- mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 19h00
- jeudi et samedi de 10h30 à 19h00

Projet

Acteur résolu de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire, l'association Ma Ressourcerie place l'humain au cœur de son action et met en œuvre, en tant qu'association citoyenne, avec le concours de bénévoles, une gestion éthique et désintéressée.

L'association a pour objet :

- de sensibiliser le public à la lutte contre le gaspillage, à la réduction des déchets et aux valeurs de la solidarité
- de lutter contre l'exclusion en permettant aux plus modestes de s'équiper à très bas prix
- de valoriser une façon alternative de consommer via le réemploi, la réparation et le recyclage.



Les moyens dont se dote l'association pour remplir cet objet sont :

- la gestion de la boutique associative et solidaire de réemploi et de recyclage du 126 avenue d'Italie Paris 13e
- la participation à des événements de sensibilisation (expositions, fêtes, forums, colloques, ateliers-dépanne, etc.)
- la participation à des réseaux d'organismes travaillant sur le thème de la réduction des déchets, du réemploi et du recyclage.



Le climat change, Paris agit. Décidons ensemble !

Participez à la concertation !
Donnez vos idées sur decider.paris.fr
Du 11 octobre au 15 décembre 2022

